



**DÉLIBÉRATION N°2017-07-04-21  
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

**Séance du 4 juillet 2017**

**POINT 21 : APPROBATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION DE PRIX DANS LE  
CADRE DE LA JOURNEE D'ETUDE DU PROJET « MOBILITE, AUTONOMIE,  
LONGEVITE »**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** le règlement d'attribution de prix à l'occasion de la journée d'études du projet « Mobilité, Autonomie, Longévité » LMA ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**APPROUVE** à l'unanimité avec 32 voix pour, le règlement d'attribution de prix dans le cadre de la journée d'études du projet « Mobilité, Autonomie, Longévité »

À Nantes, le 4 juillet 2017

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



## **REGLEMENT D'ATTRIBUTION DE PRIX A L'OCCASION DE LA JOURNEE D'ETUDES DU PROJET « MOBILITE, AUTONOMIE, LONGEVITE » LMA**

1/ La remise de trois prix Poster se fera à l'occasion de la journée d'études du projet « Mobilité, Autonomie, Longévité » (LMA) organisée lors des journées scientifiques de l'Université de Nantes 2017, le 2 juin 2017.

2/ Un appel à candidature a été diffusé le 2 avril 2017. Le calendrier suivant y a été précisé :

- 27 avril 2017 : Date limite d'envoi des soumissions (titre, noms, affiliations, mots clés, résumé)
- 28 avril 2017 : Date de retour de l'expertise sur les présentations
- 28 avril 2017 : Date limite d'inscription en ligne

3/ La candidature à ce concours n'est ouverte qu'aux étudiants ligériens. Seuls les travaux portant sur des thématiques liées au vieillissement de la population ou la longévité peuvent faire l'objet d'une présentation.

4/ Format des soumissions

Un fichier Word comprenant titre, auteurs, affiliation, mots clés, résumé de 200 mots au maximum et la candidature (ou non) au prix « poster » devra être soumis par courriel, avant le 27 avril 2017 inclus, à l'adresse suivante : [thomas.cattagni@univ-nantes.fr](mailto:thomas.cattagni@univ-nantes.fr)

Le comité d'organisation expertisera les propositions de communication jusqu'au 27 avril 2017 et adressera son avis à l'auteur correspondant à cette date. Le premier auteur du document soumis est supposé être celui qui présentera sa recherche et devra s'inscrire au plus tard au congrès le 28 avril 2017.

5/ Format des communications

L'appel à communication ne concerne que la présentation de communications affichées (Sessions de posters de 30 minutes). Les posters prendront impérativement le format suivant :

- A0 (841 x 1189 mm)
- Orientation « portrait »
- Chaque poster doit être lisible à une distance de 1 m 50 à 2 m.
- Langue d'écriture : Français ou Anglais
- Langue orale : Français



6/ Les posters devront être installés entre 8h et 8h30, avant le début de la journée d'études. Une personne de l'organisation sera disponible pour vous informer et vous aider. Les posters seront affichés toute la journée, avec un temps dédié à leur présentation devant des membres du jury d'évaluation de 13h15 à 14h, pour ceux qui souhaitent candidater au prix « poster ». Chaque communiquant disposera d'environ 2 minutes pour présenter oralement son travail.

7/ Le jury sera composé du comité de coordination du projet LMA et d'un représentant ou membre du comité de pilotage du projet par laboratoire partenaire, parmi :

Cédric Annweiler, CHU et Université d'Angers

Yannick Aoustin, Ecole Centrale de Nantes

Gilles Berrut, CHU et Université de Nantes

Thomas Cattagni, Université de Nantes

Béatrice Chaudet, Université de Nantes

Fabienne Colombel, Université de Nantes

Christophe Cornu, Université de Nantes

Thibault Deschamps, Université de Nantes

Annie Dussuet, Université de Nantes

Jérôme Guicheux, Université de Nantes

Véronique Guienne, Université de Nantes

François Madoré, Université de Nantes

Isabelle Milleville, Ecole Centrale de Nantes

Claire Vinatier, Université de Nantes

8/ La qualité du poster, de la prestation orale ainsi que du résumé feront l'objet d'une évaluation de la part du jury, qui récompensera les trois meilleures présentations.

9/ Les montants des récompenses sont les suivants :

- 1er : prix d'une valeur de 500 euros
- 2e : prix d'une valeur de 300 euros
- 3e : prix d'une valeur de 200 euros

10/ Remise du prix prévu à la clôture de la journée